

Nombre de conseillers

En exercice : 26

Présents : 18

Absents : 8

- dont suppléé : 0

- dont représentés : 4

Votants : 22

- dont « pour » : 22

- dont « contre » : 0

- dont abstention : 0

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

L'an deux mille vingt et un, le vingt-sept mai à 17 heures, les membres du Conseil de la **Communauté de la Communauté de Communes « Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon »** dûment convoqués le vingt et un mai se sont réunis en visioconférence sous la présidence de Mme VAGINAY RICOURT Sophie, Présidente.

PRESENTS : Mmes VAGINAY RICOURT Sophie, BANCILLON BOE Fabienne, JACQUES Elisabeth, GARCIER-RICHAUD Hélène, OCCELLI Chloé, OKROGLIC Dominique, BARDIN Régine, REYNAUD Sandra, DONNEAUD Chantal arrivée à la question N°4, MM. BOUGUYON Yvan, GARNIER Louis Gabriel, ORTUNO Miguel, FORTOUL Jacques, PELLOUX Jacques, SICELLO Manuel, MILLION-ROUSSEAU Daniel, TRON Jean-Michel, REYNAUD Frédéric et GASTON Arnaud.

EXCUSES : M. BARNEAUD Christophe ayant donné pouvoir à Mme BANCILLON BOË Fabienne, Mme MATTERA Wendy ayant donné pouvoir à M. GARNIER Louis Gabriel, M. OLIVERO Albert ayant donné pouvoir à Mme JACQUES Elisabeth, M. CAPEL Denis ayant donné pouvoir à M. GASTON Patrick et M. FERRON Jean suppléé par Mme DONNEAUD Chantal.

SECRETARE DE SEANCE : Mme GARCIER-RICHAUD Hélène.

Envoyé en préfecture le 28/05/2021

Reçu en préfecture le 28/05/2021

Affiché le

ID : 004-200072304-20210527-D202177-DE

Délibération n°2021/77

**OBJET : ELECTION DES MEMBRES DES COMMISSIONS THEMATIQUES.
COMPLEMENT AUX DELIBERATIONS N°2020/57 DU 21/07/2020, 2020/151
DU 29/07/2020 ET 2020/180 DU 17/12/2020.**

Le Conseil de Communauté,

VU le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2121-22, L. 5211-1 et L. 5211-40-1 ;

VU sa délibération n°2020/49 du 10 juillet 2020 portant création des commissions thématiques ;

VU sa délibération n°2020/57 du 21 juillet 2020 portant désignation des membres des commissions thématiques ;

VU la demande de Mme GOUTAGNY Amélie, conseillère municipale de la commune de St Pons, en date du 28 avril 2021, d'être membre de la commission « jeunesse et services au public » ;

CONSIDERANT qu'un seul membre de la commune de St Pons siège à ce jour dans cette commission ;

Sur proposition de la présidente,

Après un vote à main levée décidé à l'unanimité des membres présents,

- **DECIDE DE PROCLAMER Mme GOUTAGNY Amélie**, membre de la commission « Jeunesse et services au public » ;
- **RAPPELLE** la composition de cette commission : Mme Sophie VAGINAY RICOURT, M. Yvan BOUGUYON, M. Miguel ORTUNO, M. Louis Gabriel GARNIER, Mme Wendy MATTERA, Mme Elisabeth JACQUES, Mme Hélène GARCIER-RICHAUD, Mme Chloé OCCELLI, Mme Michèle FINAUD-PICCA (CM le Lauzet-Ubaye), M. Daniel MILLION-ROUSSEAU, Mme Régine BARDIN, Mme GOUTAGNY Amélie (CM de St Pons), Mme Sandra REYNAUD, Mme Isabelle MATHIEU (CM Ubaye Serre-Ponçon), M. Benoît WILLAUMEZ (CM Ubaye Serre-Ponçon), Mme Amélie MERMET (CM Uvernet-Fours).
- **DIT** que la présente délibération pourra faire l'objet d'un recours contentieux pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois devant le tribunal administratif de Marseille 22, rue Breteuil 13006 MARSEILLE à compter de sa publication et de sa notification au Représentant de l'Etat dans le département. Le tribunal administratif de Marseille peut également être saisi de manière dématérialisée via l'application informatique « Télérecours citoyen » accessible depuis le site internet www.telerecours.fr.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jours, mois et an que ci-dessus.

Pour extrait conforme,



La Présidente,
Mme Sophie VAGINAY RICOURT.

C.C.V.U.S.P